QUAND LA FRANCE OCCUPAIT L'ALG

Pendant cent trente-deux ans, l'Algérie a fait partie de l'Empire colonial français. Conquête sanglante, "code de l'indigénat", islam sous surveillance, école ségréguée... Retour sur l'histoire méconnue – et toujours taboue – de la colonisation du plus grand pays d'Afrique

https://www.french-bookys.com

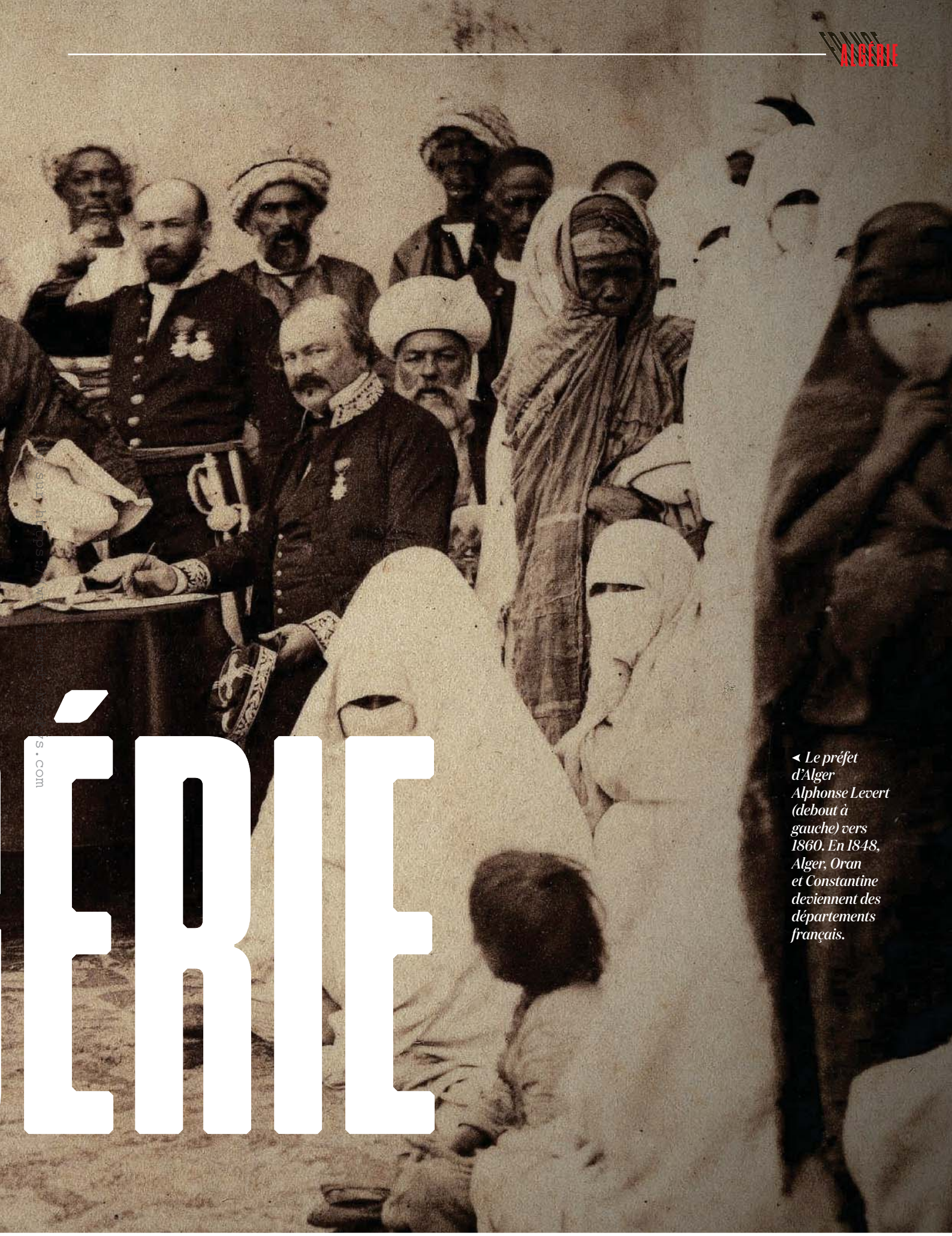

ÉRIE

◂ *Le préfet d'Alger Alphonse Levert (debout à gauche) vers 1860. En 1848, Alger, Oran et Constantine deviennent des départements français.*

En 1830, Charles X décidait de prendre Alger aux Turcs. Les débuts de cette conquête marqueront à jamais l'imaginaire collectif algérien. L'historien **BENJAMIN STORA** *raconte*

Propos recueillis par
NATHALIE FUNÈS

Pourquoi ce silence sur l'Algérie coloniale, sur ce long siècle d'occupation française ?

L'Algérie française est longtemps restée taboue. Le silence sur la guerre a été levé, tardivement, il y a une quinzaine d'années. Mais c'est comme si la production sur le conflit, devenue abondante, avait fait écran, comme si elle nous avait empêchés d'aller plus en amont, comme si l'histoire de l'Algérie française se limitait à celle de la guerre. Or on ne comprend rien à ce conflit de huit années si on ne se penche pas sur le XIXe siècle. On ne peut pas raconter l'histoire par la fin. L'insurrection de la « Toussaint rouge » de novembre 1954 n'a pas éclaté mystérieusement après des décennies de convivialité, comme veulent le croire une partie des pieds-noirs et certains politiques français.

Vous avez constaté une production littéraire et artistique plus faible sur cette période ?

Il n'y a pas grand-chose. Regardez le cinéma, sans doute la principale représentation de l'imaginaire. Depuis l'indépendance, il y a eu au moins une soixantaine de films sur la guerre. « Avoir 20 ans dans les Aurès », « Elise ou la vraie vie »... Mais les longs-métrages sur la colonisation sont nettement moins nombreux. L'émir Abd el-Kader, l'un des principaux résistants au XIXe siècle, n'a jamais été montré, le maréchal Thomas Bugeaud, l'homme de la conquête, n'existe pas. Combien de films sur cette période ? « Fort Saganne », « les Chevaux du soleil »... Guère plus. Même chose pour la littérature. Alexis Jenni, Laurent Mauvignier, Erik Orsenna, Jérôme Ferrari, tous ont écrit sur la guerre. Alors que les récits sur la période d'avant sont rarissimes.

▲ *Le siège de Constantine en 1836 par les troupes du général Clauzel (gravure de 1875).*

La conquête a été longue et difficile, dites-vous...

Elle a été terrifiante, meurtrière. Démarrée avec la prise de la régence d'Alger en juillet 1830, elle a duré jusqu'en 1871, avec la répression de la révolte des Mokrani, en Grande Kabylie, et même jusqu'en 1902, dans ses frontières, avec la création des Territoires du Sud. Plus d'un demi-siècle, trois générations. Il faut lire l'ouvrage de François Maspero, « l'Honneur de Saint-Arnaud » (1), la biographie de cet officier qui écrivait des lettres hallucinantes à sa fiancée. *« J'ai mal au bras tellement j'ai tué de gens » ; « Je suis entré dans une rue, j'avais du sang jusqu'à la ceinture. »* La conquête détruit l'image d'une installation acceptée, d'une cohabitation « pacifique ». C'est aussi pour cela qu'elle est tue. Les historiens considèrent qu'entre les combats, les famines et les épidémies, plusieurs centaines de milliers d'Algériens sont morts. La population musulmane, estimée à 2,3 millions en 1856, est tombée à 2,1 millions en1872. Les refus, les dissidences ont existé dès le début. On ne mesure pas en France combien les figures de la résistance, l'émir Abd el-Kader ou les frères Mokrani, font partie du panthéon national algérien. Le souvenir de la conquête s'est transmis de génération en génération. Il ne s'est jamais effacé.

Plus de 100 000 soldats envoyés, des millions de francs engagés. Pourquoi la conquête de l'Algérie est-elle un tel enjeu au XIXe siècle ?

Il s'agit de faire échec aux Britanniques en Méditerranée, mais aussi d'étendre l'Empire vers le sud et les Amériques. L'Algérie est un territoire gigantesque, le plus grand d'Afrique en superficie, un lieu « idéal » d'expériences, de développement économique. Des fouriéristes, des saint-simoniens, pétris d'utopie socialiste, vont y créer des communautés. Et puis c'est l'Orient près de chez soi, à moins d'une journée de bateau. Les peintres traversent la Méditerranée : Eugène Fromentin, Eugène Delacroix, Gustave Guillaumet, qui peint la misère à Constantine, Horace Vernet, dont une toile décrit la prise de la smala d'Abd el-Kader. Il y a aussi les écrivains, Théophile Gauthier, Gustave Flaubert, Guy de Maupassant... L'exotisme oriental fascine.

En quoi le colonialisme participe-t-il à la grandeur de la France ?

La pensée procoloniale fabrique le nationalisme français. Qu'est-ce que la France ? C'est aussi, surtout, son empire colonial. Si on critique le colonialisme, on critique le nationalisme. Il s'exprime dès le début avec la constitution de l'Armée d'Afrique en souvenir de l'héritage napoléonien. Beaucoup de généraux de la conquête ont fait les guerres de Napoléon, notamment celle d'Espagne, en 1806, et pour certains d'entre eux, comme Bugeaud, ils vont même s'inspirer de la Révolution française et des colonnes infernales de la guerre de Vendée en 1793... L'empire napoléonien perdure d'une certaine façon. Napoléon III, en 1860, essaiera, en vain, de modifier cette situation en proposant un « royaume arabe » associant les élites musulmanes. Il y aura aussi, plus tard, l'idéal républicain, l'idéal des Lumières. Il s'agira d'installer des écoles, de civiliser, de faire une autre France.

Comment cette « autre France » s'est-elle construite ?

Question de proximité et de timing historique. Les autres pays du Maghreb, le Maroc et la Tunisie, seront des protectorats de l'Empire. Le maréchal Hubert Lyautay, premier résident général du protectorat marocain en 1912, conservera la monarchie

BIO
Benjamin Stora
est spécialiste du Maghreb contemporain et président du Musée de l'Histoire de l'Immigration. Il a écrit, coécrit et dirigé une cinquantaine d'ouvrages, dont le dernier, « la Guerre d'Algérie vue par les Algériens » (Folio, Gallimard, 2019).

Vu sur http://www.

PHOTO12/AFP

➤ *Une école de broderie à Alger, au début du XXe siècle.*

www.french-bookys.com

chérifienne et associera les élites locales. Mais, en Algérie, c'est l'armée qui a pris le pouvoir entre 1830 et 1870. La colonisation n'a pas été pensée, organisée, elle s'est faite dans l'improvisation, en fonction des redditions des « tribus arabes », avec des militaires divisés, certains prônant l'occupation totale, d'autres, partielle. Sous la IIe République, en 1848, Alger, Oran et Constantine deviennent des départements français. Aucune autre colonie de l'Empire n'est ainsi organisée. Avec la IIIe République, le système administratif se renforce. Les villes du littoral ont leur mairie, leur église, leur kiosque à musique, leurs allées de platanes. Les immeubles haussmanniens poussent à Alger. Les chefs d'Etat à partir de Napoléon III vont en visite en Algérie, comme on se rend dans ses provinces. *« L'Algérie, c'est la France et la France ne reconnaîtra pas chez elle d'autre autorité que la sienne »*, dira François Mitterrand, ministre de l'Intérieur, en novembre 1954. Ce qui a été fait en Algérie, et ne se fera jamais plus dans l'Empire, c'est cette volonté folle de vouloir annexer un territoire comme un prolongement naturel de la métropole.

L'Algérie a été aussi la seule colonie de « peuplement » avec la Nouvelle-Calédonie. A l'indépendance, on comptait près de 1 million de pieds-noirs pour 9 millions d'Algériens. Pourquoi a-t-on favorisé l'exil de Français vers l'autre rive ?

Le « peuple » des pieds-noirs est en fait très disparate. Au début de la conquête, il y a les soldats-laboureurs, à qui l'armée confie des terres expropriées. Puis arrivent les exilés politiques (les républicains après le coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte en 1851, les communards en 1870, les Alsaciens et les Lorrains après l'annexion de 1871), mais aussi les immigrés pauvres dont l'installation est favorisée : les ouvriers français qui cherchent du travail, les viticulteurs ruinés par l'épidémie de phylloxera, des Italiens, des Maltais, des Espagnols, énormément d'étrangers, tous naturalisés par un décret de 1889. Sans oublier les juifs, qui étaient là avant la conquête, et deviendront français avec le décret Crémieux de 1870. En 1881, on comptait ainsi 181 000 étrangers, 35 000 juifs et 195 000 « Français de France », un peu moins de la moitié.

▲ *Le général Lyautey obtient la soumission d'une tribu rebelle du Sahara. Gravure parue dans « le Petit Parisien» en 1906.*

Pour vous, l'Algérie française est dès le départ un leurre...

On a essayé de recréer la France, mais cela a fonctionné de manière chaotique. Le pays est trop vaste pour être quadrillé de façon homogène. ➤➤

ROGER VIOLLET-SELVA/LEEMAGE

▲ *Un couple de juifs de Constantine en 1856. En 1881, on comptait 35 000 juifs en Algérie.*

EN DATES

1830
Les troupes de Charles X prennent la régence d'Alger à l'Empire ottoman.

1847
Reddition d'Abd el-Kader.

1848
L'Algérie est proclamée dans la Constitution partie intégrante de la France, avec trois départements, Alger, Oran et Constantine.

1860
Napoléon III en voyage à Alger évoque la possibilité d'un « royaume arabe ».

1871
Début de l'insurrection des frères Mokrani contre les confiscations de terres en Kabylie.

1914
173 000 militaires indigènes sont recrutés pour la guerre.

1942
Débarquement anglo-américain à Alger.

1945
Répressions à Sétif, Guelma et Kherrata qui font plusieurs milliers de morts algériens.

1962
Indépendance de l'Algérie après huit ans de guerre.

Surtout, les musulmans ne sont pas associés au pouvoir administratif. Ils devront attendre 1944 et 1958 pour obtenir davantage de droits, notamment celui de voter. Le « code de l'indigénat » perdure jusqu'en 1944. Les Algériens, eux-mêmes, continuent de refuser la présence française bien après la « pacification ». Pratiquement jusqu'en 1914-18, peu de familles envoient leurs enfants à l'école, par crainte de perdre la tradition, la langue, la religion. Les « indigènes » du village de Margueritte expropriés de leurs terres se révoltent en 1901, les notables de Tlemcen s'exilent en 1911 pour échapper à la conscription, les Aurès refusent également d'être enrôlés en 1916. Maurice Viollette, nommé gouverneur de l'Algérie en 1925, est l'un des premiers à mesurer les conséquences de cette non-assimilation. Il publie « L'Algérie vivra-t-elle ? » en 1931. Ministre du Front populaire, il essaie de donner davantage de droits à l'élite musulmane en 1936. Mais le projet Blum-Viollette n'est même pas débattu à l'Assemblée nationale.

En 1930, la France célèbre le centenaire de la colonisation avec des fêtes grandioses. Pourquoi tant de faste ?

C'est l'apogée. On a le sentiment que l'Algérie est dans l'Empire pour l'éternité. On met en scène le nationalisme français. Les anticolonialistes, parmi lesquels les surréalistes et les communistes, sont une minorité. Il y a bien eu le fameux texte de Tocqueville en 1847 : *« Nous avons dépassé en barbarie les barbares que nous venions civiliser. »* Mais il s'agit en fait de corriger les méfaits du colonialisme, pas d'y mettre fin. Seule une petite fraction de la gauche est indépendantiste : la gauche radicale-socialiste, les anarcho-syndicalistes, les trotskistes... Les fêtes du centenaire durent plus de six mois et sont suivies par l'Exposition coloniale de 1931, dont le pavillon algérien est le plus important. Mais derrière le décor, l'agitation politique en Algérie gronde. L'Etoile nord-africaine, le premier mouvement indépendantiste, naît en 1926.

Que veulent les premiers nationalistes ?

Au début, c'est « l'Egalité », le titre du journal de Ferhat Abbas, l'un des trois pères du nationalisme algérien avec Messali Hadj et Abdelhamid Ben Badis. L'égalité politique, le droit de vote, l'assimilation, mais pas l'indépendance. L'élite est d'abord assimilationniste et veut jouer dans les interstices de la société coloniale, comme en témoigne la trajectoire emblématique de Ferhat Abbas, qui était pour l'égalité et l'autonomie avec le maintien dans l'Empire français dans l'entre-deux-guerres, puis est devenu président du Gouvernement provisoire de la République algérienne en 1958. Il y a eu trop de malentendus, de répressions, de non-reconnaissance des musulmans. Les massacres de Sétif, Guelma et Kherrata, le 8 mai 1945, vont servir de détonateur au mouvement indépendantiste.

La période de la conquête et de l'occupation n'est pas non plus enseignée à l'école ?

On a commencé à enseigner la guerre. Mais ce qui s'est passé avant... Cela reste un point sombre de l'histoire. En revanche, chez les Algériens, la transmission mémorielle de cent trente-deux ans de présence étrangère, de relégation à une sous-citoyenneté, à une sous-humanité est très forte. Ils se sont répété de génération en génération : *« Pourquoi cette absence de considération des Français, pour nous, Algériens, pendant près d'un siècle et demi de colonisation ? »* ■

(1) Plon, 1993.

▲ *Une fête foraine à Alger en 1931. Trois enfants algériens observent une fillette française sur un manège.*

L'OBS

EXCLUSIF
Retrouvez sur le web notre série d'articles sur l'Algérie coloniale vus par les journaux français en partenariat avec RetroNews : https://bit.ly/31urDWh

Vu sur https://www.french-bookys.com

PVDE/RUE DES ARCHIVES-DELIUS/LEEMAGE

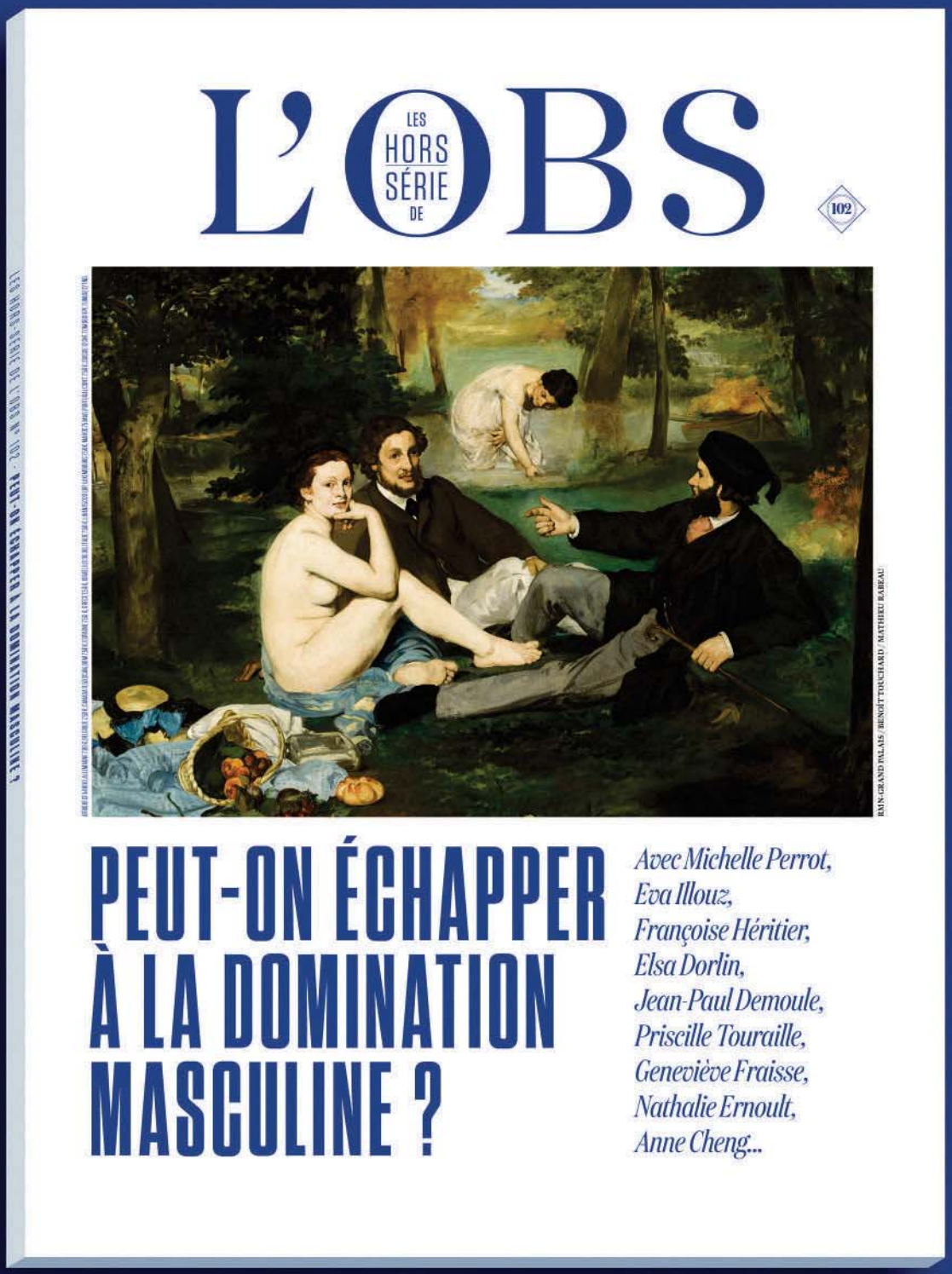

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Vu sur https://www.french-bookys.com

MORTELS ENNEMIS

Nés des deux côtés de la Méditerranée, l'émir Abd el-Kader et le maréchal Bugeaud se sont affrontés pendant plus de dix ans au cours de la conquête

Vu sur http

Par **NATHALIE FUNÈS**

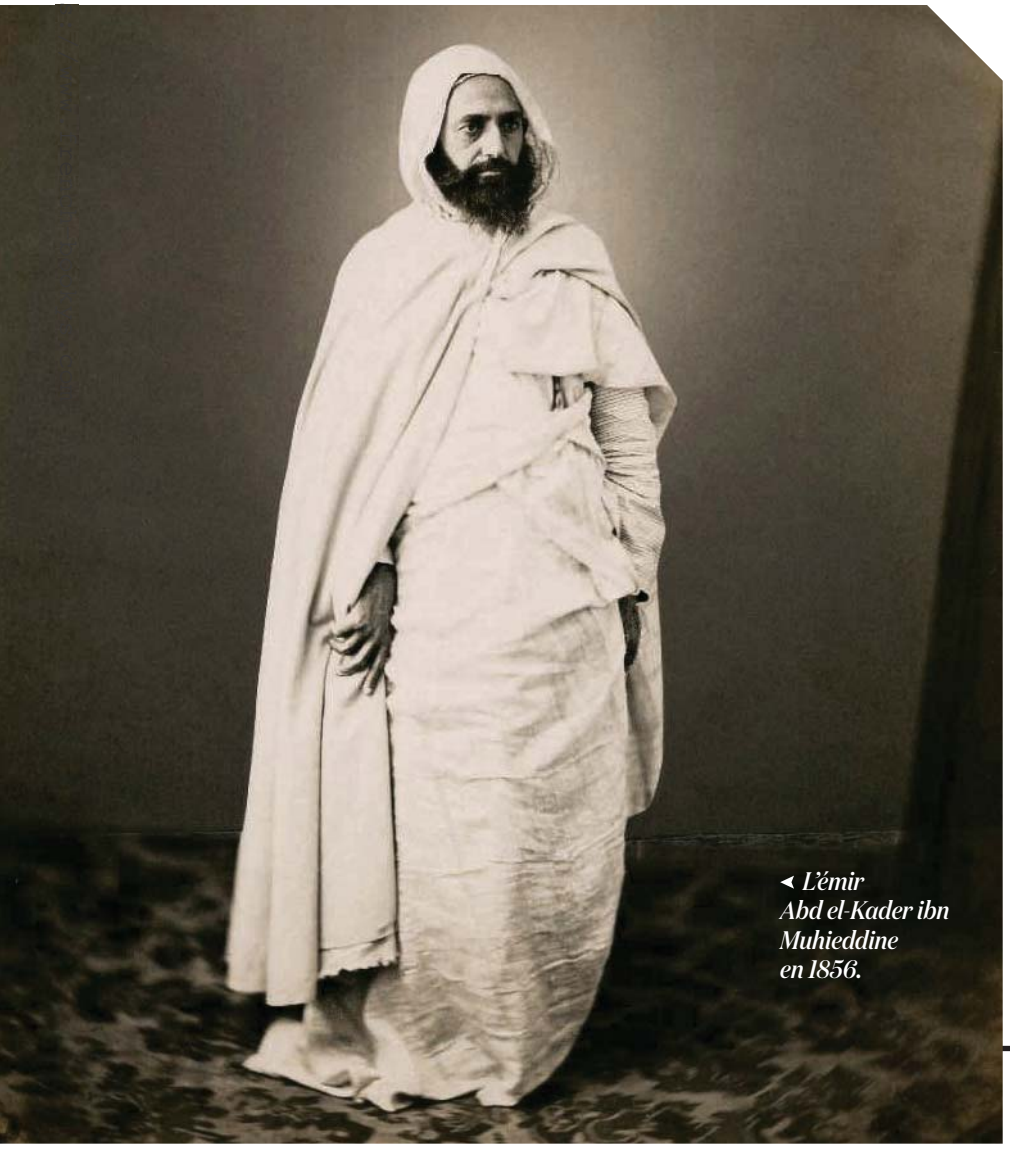

◂ *L'émir Abd el-Kader ibn Muhieddine en 1856.*

VILLE DE CHALON-SUR-SAÔNE

La guerre d'Algérie s'est soldée par un échange de statues. A l'indépendance, en juillet 1962, le bronze du maréchal Thomas-Robert Bugeaud, l'homme de la conquête, a été déboulonné de son piédestal, place d'Isly, juste en face du Milk Bar, que deux jeunes militantes du FLN avaient fait exploser en septembre 1956. Lui qui trônait là, en plein centre d'Alger, depuis un siècle, une main posée sur le cœur, l'autre agrippée à son épée, a filé fissa à bord d'un cargo pour accoster à Marseille, de l'autre côté de la Méditerranée. A sa place, une nouvelle statue a été érigée, celle de l'émir Abd el-Kader ibn Muhieddine, le père du nationalisme algérien, l'incarnation de la résistance à l'armée coloniale. Juché sur son cheval, sabre pointé vers le ciel, comme en signe de victoire.

Les deux hommes s'étaient affrontés cent trente années plus tôt. Côté français, donc, Thomas-Robert Bugeaud, natif de Limoges, marquis de la Piconnerie, engagé dans l'armée napoléonienne à 20 ans, enrôlé dans les campagnes de Prusse, de Pologne, dans la guerre d'Espagne, et la répression des émeutes parisiennes d'avril 1834. Côté algérien, Abd el-Kader ibn Muhieddine, né près de Mascara, dans une famille aristocratique qui dit descendre de Mahomet. Fils du cheikh de la confrérie soufie de Qadiriyya, il a étudié la théologie, la jurisprudence et la grammaire arabe, il est parti en pèlerinage à La Mecque à 20 ans, a voyagé en Irak, en Syrie, en Egypte.

La conquête a commencé sans eux. Le 5 juillet 1830, les troupes de Charles X prennent la régence d'Alger, alors rattachée à l'Empire ottoman, après seulement trois semaines de combat. Le pavillon du roi flotte désormais sur le palais du dey. Mais tout le reste du territoire est aux mains des tribus algériennes. La résistance s'organise. La « première » guerre d'Algérie commence. *« Un bataillon a été massacré presque en entier par une horde de Bédouins »,* rapporte la presse de l'époque. L'armée française débarque à Oran en janvier 1831. Poussé par son père qui veut mener une guerre sainte – djihad – contre les envahisseurs chrétiens, Abd el-Kader a tout juste 22 ans quand il rejoint les premiers attaquants. Intronisé ensuite émir à la grande mosquée de Mascara, il réussit à unir les tribus de la province d'Oran et devient l'ennemi public n°1 de la France.

▲ *Le maréchal Thomas-Robert Bugeaud, peinture de Charles Larivière, 1845.*

Le général Bugeaud est envoyé en Algérie en juin 1836. Sa mission est d'écraser la révolte du jeune émir. Il remporte une première victoire contre les troupes d'Abd el-Kader le mois suivant et signe un accord de paix à Tafna, en mai 1837, qui reconnaît la souveraineté de l'émir sur l'Oranais et l'ensemble du Titteri et qui laisse à la France les villes et le littoral. Le traité ne dure que deux ans. En novembre 1839, Abd el-Kader écrit au gouverneur général d'Algérie Sylvain Charles Valée, après une expédition française menée sur Hamza, territoire contesté : *« La rupture vient de vous. Mais pour que vous ne m'accusiez pas de trahison, je vous préviens que je vais recommencer la guerre. Préparez-vous donc, prévenez vos voyageurs, vos isolés, en un mot prenez toutes vos précautions. »*

Bugeaud rafle tous les pouvoirs. Il est nommé gouverneur général de l'Algérie en 1840 et, pendant sept ans, il va cumuler cette fonction avec le commandement de l'armée et son siège de député (conservateur et antirépublicain) de la Dordogne. 100 000 hommes sont sous ses ordres. Recrues métropolitaines, Légion étrangère et « indigènes » (spahis, chasseurs d'Afrique, zouaves). Rustre, hâbleur, amateur de blagues grivoises et préconisateur du « repos du guerrier » (avec son lot de beuveries et de débauches), il est vénéré par ses soldats, mais peu apprécié de ses pairs. Pour lui, la colonisation est un prolongement de l'action militaire, avec ses soldats-laboureurs qui récupèrent des terres, comme au temps des Romains. *« Il faut une grande invasion militaire,* proclame-t-il, *une invasion qui ressemble à ce que faisaient les Francs, à ce que faisaient les Goths... »* Une razzia, une avalanche d'attaques sans répit pour l'adversaire. Inspiré par les batailles de Vendée du temps de la Révolution française, Bugeaud organise des « colonnes infernales » de 6 000 à 7 000 hommes qui s'emparent des terres, pillent les récoltes et le bétail, « enfument » la population. A Dahra, en juin 1845, un colonel allume un brasier à l'entrée d'une caverne où s'est réfugiée la tribu des Ouled Riah. Plus de sept cents hommes, femmes et enfants meurent, asphyxiés. *« C'est une cruelle extrémité,* écrit Bugeaud, *mais il fallait un exemple terrible qui jetât la terreur parmi ces fanatiques et turbulents montagnards. »*

Abd el-Kader ne peut compter, lui, que sur 15 000 soldats, six fois moins. Mais il tente de compenser son infériorité numérique en jetant les bases d'un Etat centralisé. Il gouverne avec la justice coranique, met en place une capitale, Tagdempt, à l'est de Mascara, des circonscriptions et des fonctionnaires, établit une dîme sur les récoltes, un impôt sur les troupeaux, et frappe monnaie (le boudiou). Entre deux combats, l'émir prie, médite, jeûne, tient des conférences sur l'islam. *« Croyez-vous que les Arabes laisseront leur religion et la victoire pour devenir infidèles ?,* écrit-il à Bugeaud. *Nous préférons succomber que de faire pareille chose. Vous nous avez cité votre force, nous avons des hommes courageux et nous mourrons en musulmans. La terre de Dieu est très vaste. Sa miséricorde est prête à nous recevoir et sa colère tombera sur les infidèles. »*

La lutte est perdue d'avance. Les troupes françaises s'emparent de Tlemcen, Mascara, Médéa, Saïda et même de Tagdempt, la « capitale ». La smala de l'émir (familles et équipages qui l'accompagnent) est prise en mai 1843. Replié dans le Rif, lâché par le sultan marocain, poursuivi, acculé, Abd el-Kader se rend en décembre 1847 au général Louis Juchault de Lamoricière, contre la promesse d'être conduit avec sa suite à Alexandrie, en Egypte, ou à Akka, en Syrie. La presse française et le Parlement sont vent debout. L'émir restera emprisonné dans les châteaux de Pau puis d'Amboise jusqu'à ce que Louis Napoléon Bonaparte honore la promesse française et l'envoie s'établir à Damas.

Le maréchal Bugeaud meurt en juin 1849, du choléra, dans un hôtel particulier du quai Voltaire, à Paris, alors qu'il vient tout juste d'être élu, une nouvelle fois, à la législative par la Charente inférieure. L'émir Abd el-Kader décède, lui, en exil à Damas, en 1883, après avoir consacré le reste de sa vie à l'islam soufi. Aujourd'hui, leurs statues sont toujours séparées par la Méditerranée. Celle du maréchal, rapatriée en 1962, a été installée à Excideuil, en Dordogne, où il a été maire pendant cinq ans. Celle de l'émir n'a pas bougé, elle est toujours en face du Milk Bar, sur la place d'Isly qui a été rebaptisée place Abd-el-Kader à l'indépendance. ■

Vu sur https://www.french-bookys.com

UN CODE POUR LES "INDIGÈNES"

Jusqu'en 1944, les autorités françaises ont imposé aux autochtones des règles et sanctions spécifiques

Par **NATHALIE FUNÈS**

Vu sur https://www.french-bookys.com

Interdiction de quitter sa commune sans permis de voyage, obligation d'obéir aux ordres de corvées, de transport, de réquisition d'animaux et d'hébergement des agents du gouvernement... On l'a appelé le « code de l'indigénat ». C'était un régime réservé aux seules populations autochtones. Aux « indigènes ». Des infractions spéciales punissables sans enquête, sans défense, sans procès, sans passer par la case justice. Des sanctions qui n'étaient même pas délivrées par des professionnels du droit jusqu'en 1874 : amendes collectives, séquestre des biens, internement administratif... Pendant plus d'un siècle, le régime de l'indigénat a dérogé *« aux principes républicains, en soumettant les sujets coloniaux à une répression particulière échappant aux garanties du droit commun »,* écrit l'historienne Sylvie Thénault, dans « Histoire de l'Algérie à la période coloniale » (La Découverte, 2012).

Les premières législations « spéciales » sont mises en place dès le début de la conquête. En 1834, quatre ans après le débarquement des troupes françaises à Sidi-Ferruch, le commandement militaire et le gouverneur général se voient attribuer des pouvoirs de « haute police ». Ils peuvent désormais prononcer internements, amendes ou séquestres comme bon leur semble. Dix ans plus tard, le maréchal Bugeaud, devenu gouverneur général, établit une première liste des infractions et de leurs sanctions, comme le refus d'accepter de la monnaie française ou la voie de fait contre un chaouch (nom donné aux appariteurs des services publics).

Le soulèvement en Kabylie en 1871 et le passage à un pouvoir davantage administratif que militaire pousse la Troisième République à renforcer le dispositif. Au printemps 1881, un projet de loi arrive au Parlement : il *« confère aux administrateurs des communes mixtes en territoire civil* [communes gérées par un administrateur et des adjoints indigènes et où vivent la majorité des Algériens, NDLR] *la répression, par voie disciplinaire, des infractions spéciales à l'indigénat ».* Le texte est promulgué le 28 juin, applicable pour une durée initiale de sept ans et sera plusieurs fois renouvelé. Le nombre d'infractions est fixé à quarante et un. Au sein de la longue liste, on trouve la réunion sans autorisation pour un pèlerinage ou un repas public et le rassemblement de plus de vingt-cinq personnes de sexe masculin.

« Un homme s'obstinant à labourer une parcelle de terre que les lois foncières lui avaient retirée, écrit ainsi Sylvie Thénault, *écopa entre 1889 et 1894 de sept peines, notamment pour "inexécution des ordres donnés à propos des opérations relatives à l'application des lois du 26 juillet 1873 et du 28 avril 1887" mais aussi pour "tapage et scandale". Au total, il s'acquitta de 125 francs d'amende et fut emprisonné trente-neuf jours, avant d'être interné par le gouverneur général pour sa persévérance. »* Entre 1898 et 1910, il y aura, d'après l'historienne, une moyenne de 20 000 punitions par an et un total de 600 000 journées de travail forcé (à la place d'amendes ou de peines de prison « reconverties » par l'administration).

L'ampleur des sanctions diminue après la guerre de 14-18. Les Algériens sont de plus en plus réfractaires à ce régime qui leur est réservé et la France se montre plus clémente en raison de la contribution des soldats indigènes à la victoire. La loi d'exception cesse d'être renouvelée en 1927 et ne résistera pas à la Seconde Guerre mondiale. Le 7 mars 1944, cent dix ans après la mise en place des premières législations « spéciales », le Comité français de Libération nationale (CFLN) met fin au régime de l'indigénat en Algérie, puis dans le reste de l'empire. C'est l'une des premières mesures du gouvernement provisoire. ■

▲ *Pour circuler en Algérie, les autochtones devaient obtenir un permis de voyage. Ici, en 1903, une caravane, avec femmes et enfants, dans le désert du sud algérien.*

MEPL/RUE DES ARCHIVES

LES BORDELS À LA FRANÇAISE

Des prostituées pour les Blancs, d'autres pour les indigènes : en matière sexuelle, la hiérarchie raciale est nette

***Par* DOAN BUI**

◂ Un soldat de la Légion étrangère avec une prostituée algérienne, en 1913.

Tout faire pour éviter la « syphilis arabe ». Quand la France conquiert l'Algérie, se pose très vite la question de la régulation des relations sexuelles entre les soldats et les femmes. C'est d'abord un problème sanitaire : la France a besoin de ses troupes, déjà décimées par la dysenterie, le choléra… Alors la syphilis en plus, non merci ! Les médecins veulent donc faire peur aux soldats avec la « syphilis arabe », qui serait bien plus contagieuse et dangereuse que celle du continent. L'armée est partie avec ses BMC – bordel militaire de campagne – mais les « recrues », européennes, ne sont pas suffisantes. Bref, une des premières choses dont s'occupera l'administration militaire ce sera… d'organiser la prostitution sur place ! *« Quinze jours à peine après la conquête d'Alger, l'administration met en place une réglementation de la prostitution, qui n'existait pas jusqu'alors en Algérie »*, raconte Christelle Taraud, historienne, qui a codirigé l'ouvrage « Sexe, race & colonies » (La Découverte, 2018).

A travers l'histoire des quartiers réservés et des maisons de tolérance en Algérie, c'est en fait toute la psyché de la France coloniale qui transparaît. Il y a d'abord l'obsession sanitaire, avec visites obligatoires au dispensaire, souvent payantes, pour les « filles soumises » comme on les appelait. Mais il y a aussi la volonté de ségréguer. Pas question ainsi de mélanger les clients « indigènes » et les Blancs. Les maisons destinées à une clientèle arabo-musulmane sont reléguées dans des quartiers réservés, dans la ville. Les filles sont majoritairement des indigènes, mais certaines prostituées blanches peuvent être punies – c'est-à-dire mises à l'amende au sein des bordels d'abattage civils ou militaire – par des hommes du milieu, le plus souvent proxénètes. Une mixité qui chiffonne l'administration coloniale, comme l'explique Christelle Taraud : *« On ne voulait pas qu'un indigène puisse se vanter d'avoir pu coucher avec une Blanche. Il y avait une vraie hiérarchie raciale. Même si parfois cette volonté de ségréguer ne résistait pas aux impératifs du marché, car la prostitution répondait à la loi de l'offre et de la demande. Dans les maisons d'abattage, avec un travail très difficile pour les femmes, beaucoup de passes quotidiennes, bien souvent, les clientèles étaient mixtes, malgré tout. »*

Si on déteste que les Arabes puissent coucher avec des Blanches – plus tard, pendant les guerres mondiales, l'administration sera tracassée par ces soldats indigènes frayant avec des prostituées françaises –, les Blancs, eux, peuvent avoir des relations avec des indigènes. *« C'est même encouragé ! Cela fait partie de l'aventure coloniale, c'est un ressort même de la domination sexuelle. Il y a toute cette vague de l'orientalisme. Les mauresques dénudées, dévoilées… Dans l'imaginaire colonial, la femme indigène est lascive, à disposition, les seins nus à attendre l'homme blanc devant sa porte »*, souligne Christelle Taraud.

Ce que l'administration coloniale craint en revanche, ce sont les unions légitimes, avec des femmes du cru qui pourraient concurrencer les épouses laissées en France ou qui doivent arriver bientôt. Pas question de suivre l'exemple d'Ismaÿl Urbain, interprète de Napoléon III, qui s'est marié avec une jeune Algérienne (et s'était même converti à l'islam avant de venir en Algérie). L'homme blanc peut frayer sexuellement avec la femme indigène tout son soûl, à condition que cela se fasse dans un cadre bien spécifique, celui d'un bordel, et avec des femmes qui lui sont « réservées ». Là aussi, revient l'obsession de ne pas se mélanger avec les hommes indigènes. Ecoutons ainsi la tenancière du Sphynx d'Alger, maison de tolérance célèbre pour Européens, qui veut recruter une nouvelle fille, citée par Christelle Taraud dans « Amour interdit » (Payot, 2012) : *« En ce moment je n'ai pas de place, mais dès que je le pourrai, tu viendras chez moi. Mais à une condition : tu ne diras jamais aux clients que tu viens d'un bordel pour Arabes. Ici, c'est strictement réservé aux Européens. Quel qu'il soit, un bicot ne franchit pas ce seuil. »* ■

Vu sur https://www.french-bookys.com

COLLECTION CASAGRANDE/ADOC-PHOTOS

"C'EST NOUS LES BARBARES..."

En 1881, le quotidien "le Gaulois" envoie Guy de Maupassant couvrir un soulèvement anti-Français qui agite l'Algérie. Pendant plusieurs mois, ses "Lettres d'Afrique" dénonceront la colonisation

Par **SARA DANIEL**

Vu sur https://www.french-bookys.com

Le 12 juillet 1881, Maupassant embarque pour Alger à bord de l'« Abd-el-Kader », un paquebot en fer flambant neuf, qui, prouesse de l'âge industriel, fait la traversée en vingt-huit heures seulement. Il est accompagné par son ami, le journaliste Harry Alis, qui trouvera la mort au cours d'un duel en 1895. La découverte de l'Algérie est pour l'auteur de « Boule de suif » une révélation. La baie d'Alger lui rappelle le golfe de Naples : *« On regarde extasié cette cascade éclatante de maisons dégringolant les unes sur les autres du haut de la montagne jusqu'à la mer. On dirait une écume de torrent, une écume d'une blancheur folle et, de place en place, comme un bouillonnement plus gros, une mosquée éclatante luit sous le soleil. »*

Loin de reprendre la propagande colonialiste en vigueur dans les années 1880, Maupassant va dénoncer avec une grande audace les excès de la colonisation, d'autant que le pseudonyme sous lequel il s'abrite parfois (« un colon ») l'autorise à aller très loin dans la critique. Ainsi, dans son premier billet, il écrit : *« Quels sont ces administrateurs ? Des colons ? Des gens élevés dans le pays, au courant de tous ses besoins ? Nullement ! Ce sont simplement les petits jeunes gens venus de Paris à la suite du vice-roi : les ratés de toutes les professions, ceux qui s'intitulent les ATTACHÉS des grandes administrations. Or, cette classe d'ATTACHÉS, ou plutôt de déclassés ignorants et nuls, est pire ici que partout ailleurs. On ne nous expédie que les tarés. »*

Et c'est bien l'esprit de la colonisation qu'il dénonce comme un projet voué à l'échec : *« Dès les premiers pas, on est saisi, gêné par la sensation du progrès mal appliqué à ce pays* [...]. *C'est nous qui avons l'air de barbares au milieu de ces barbares, brutes il est vrai, mais qui sont chez eux, et à qui les siècles ont appris des coutumes dont nous semblons n'avoir pas encore compris le sens.* [...] *Nos mœurs imposées, nos maisons parisiennes, nos usages choquent sur*

▲ *Guy de Maupassant (vers 1890).*

COLLECTION SIROT ANGEL/LEEMAGE

◂ *L'amirauté du port d'Alger en 1899.*

ce sol comme des fautes grossières d'art, de sagesse et de compréhension. Tout ce que nous faisons semble un contresens, un défi à ce pays, non pas tant à ses habitants premiers qu'à la terre elle-même. »

Reporter méticuleux, il décrit avec un luxe de détails les erreurs des Français ayant conduit à cette révolte qu'il est venu couvrir : « *Un particulier quelconque quittant la France va demander au bureau chargé de la répartition des terrains une concession en Algérie. On lui présente un chapeau avec des papiers dedans et il tire un numéro correspondant à un lot de terre. Ce lot désormais lui appartient. Il part, il trouve là-bas toute une famille installée sur la concession qu'on lui a désignée ; cette famille a défriché* [...]. *Elle ne possède rien d'autre. L'étranger l'expulse. Elle s'en va résignée puisque c'est la loi française. Mais ces gens, sans ressources désormais, gagnent le désert et deviennent des révoltés.* [...] *En somme, tout se borne à une guerre de maraudeurs et de pillards AFFAMÉS. Ils sont peu nombreux, mais hardis et désespérés comme des hommes poussés à bout. Mais comme le fanatisme s'en mêle, comme les marabouts travaillent sans repos la population, comme le Gouvernement français semble accumuler les âneries, il se peut que cette simple révolte, insurrection religieuse avortée, devienne enfin une guerre générale que nous devrons surtout à notre impéritie et à notre imprévoyance.* » Belle clairvoyance...

Pourtant, l'écrivain n'est pas plus tendre avec ce qu'il croit déceler de « l'âme arabe » : sur l'administration de la justice par exemple, il écrit : « *Ils apportent des réclamations invraisemblables, car nul peuple n'est chicanier, querelleur, plaideur et vindicatif comme le peuple arabe.* [...] *Chaque partie amène un nombre fantastique de faux témoins qui jurent sur les cendres de leurs pères et mères et affirment sous serment les mensonges les plus effrontés.* »

Mais Maupassant en Algérie ce sont aussi des descriptions sensuelles, des récits sexuels et débordants chauffés au soleil de ce Sud qu'il découvre, antidote à ses mélancolies noires de maniaco-dépressif. « *Entendons-nous bien. Je ne sais si ce que vous appelez l'amour du cœur, l'amour des âmes, si l'idéalisme sentimental, le platonisme enfin, peut exister sous ce ciel ; j'en doute même. Mais l'autre amour, celui des sens, qui a du bon, et beaucoup de bon, est véritablement terrible en ce climat. La chaleur, cette constante brûlure de l'air qui vous enfièvre, ces souffles suffocants du Sud, ces marées de feu venues du grand désert si proche, ce lourd sirocco, plus ravageant, plus desséchant que la flamme, ce perpétuel incendie d'un continent tout entier brûlé jusqu'aux pierres par un énorme et dévorant soleil, embrasent le sang, affolent la chair, embestialisent.* »

En Algérie, Bel Ami débride sa nature, aime les femmes, fréquente les bordels, parcourt les déserts. Ses villes l'envoûtent, ainsi Constantine : « *Et voici Constantine, la cité phénomène, Constantine l'étrange, gardée, comme par un serpent qui se roulerait à ses pieds, par le Roumel, le fantastique Roumel, fleuve de poème qu'on croirait rêvé par Dante, fleuve d'enfer coulant au fond d'un abîme rouge comme si les flammes éternelles l'avaient brûlé.* [...] *La cité, disent les Arabes, a l'air d'un burnous étendu. Ils l'appellent Belad-el-Haoua, la cité de l'air, la cité du ravin, la cité des passions. Elle domine des vallées admirables pleines de ruines romaines, d'aqueducs aux arcades géantes, pleines aussi d'une merveilleuse végétation.* »

Quant aux paysages désertiques, ils apaisent les angoisses de l'écrivain : « *Et si vous saviez comme on est loin, loin du monde, loin de la vie, loin de tout, sous cette petite tente basse qui laisse voir, par ses trous, les étoiles et, par ses bords relevés, l'immense pays du sable aride ! Elle est monotone, toujours pareille, toujours calcinée et morte, cette terre ; et, là, pourtant on ne désire rien, on ne regrette rien, on n'aspire à rien. Ce paysage calme, ruisselant de lumière et désolé, suffit à l'œil, suffit à la pensée, satisfait les sens et le rêve, parce qu'il est complet, absolu, et qu'on ne pourrait le concevoir autrement.* » ■

« Guy de Maupassant sur les chemins d'Algérie », Edition Magellan & Cie.

« Au soleil », Guy de Maupassant, Folio classique.

Vu sur https://www.french-bookys.com

Eclairé et influent, le théologien musulman est considéré comme l'un des pères du nationalisme algérien

BEN BADIS LE LUTHER DE L'ISLAM

Par **SARAH DIFFALAH**

Vu sur https://www.french-bookys.com

La nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre. Le cheikh Abdelhamid Ben Badis est mort. Le lendemain, le 17 avril 1940, un immense cortège funéraire traverse Constantine, sa ville natale. Dans les rues, plus de 20 000 personnes, arrivées des quatre coins de l'Algérie, passent sous les balcons des immeubles coloniaux. Les notables de la région se sont déplacés. La procession longe le garage Citroën et se dirige vers le cimetière. A 50 ans, une infection bénigne aura été fatale au président de l'Association des Oulémas musulmans algériens (docteurs de la loi musulmane), atteint de troubles rénaux et affaibli par la perte de son fils unique. Ce jour-là, ce n'est pas seulement un hommage que l'on rend au défunt. C'est une manifestation d'adhésion des masses populaires à la lutte contre le système colonial français. Abdelhamid Ben Badis n'est pas un théologien comme les autres. Il est celui qui a semé la graine de la révolution. Mal connu du grand public européen, son rôle dans la prise de conscience par le peuple algérien de sa personnalité a été décisif dans le chemin vers l'indépendance de l'Algérie en 1962.

« L'islam est ma religion, l'arabe est ma langue, et l'Algérie est ma patrie », telle était sa devise martelée dans toutes les écoles qu'il a ouvertes pour diffuser sa pensée. *« Il existe trois courants principaux dans le nationalisme algérien. Un courant sécularisé, celui de Messali Hadj, enraciné dans la société algérienne, défendant la souveraineté nationale. Celui de Ferhat Abbas, qui tente la conciliation entre les valeurs de l'islam et les principes*

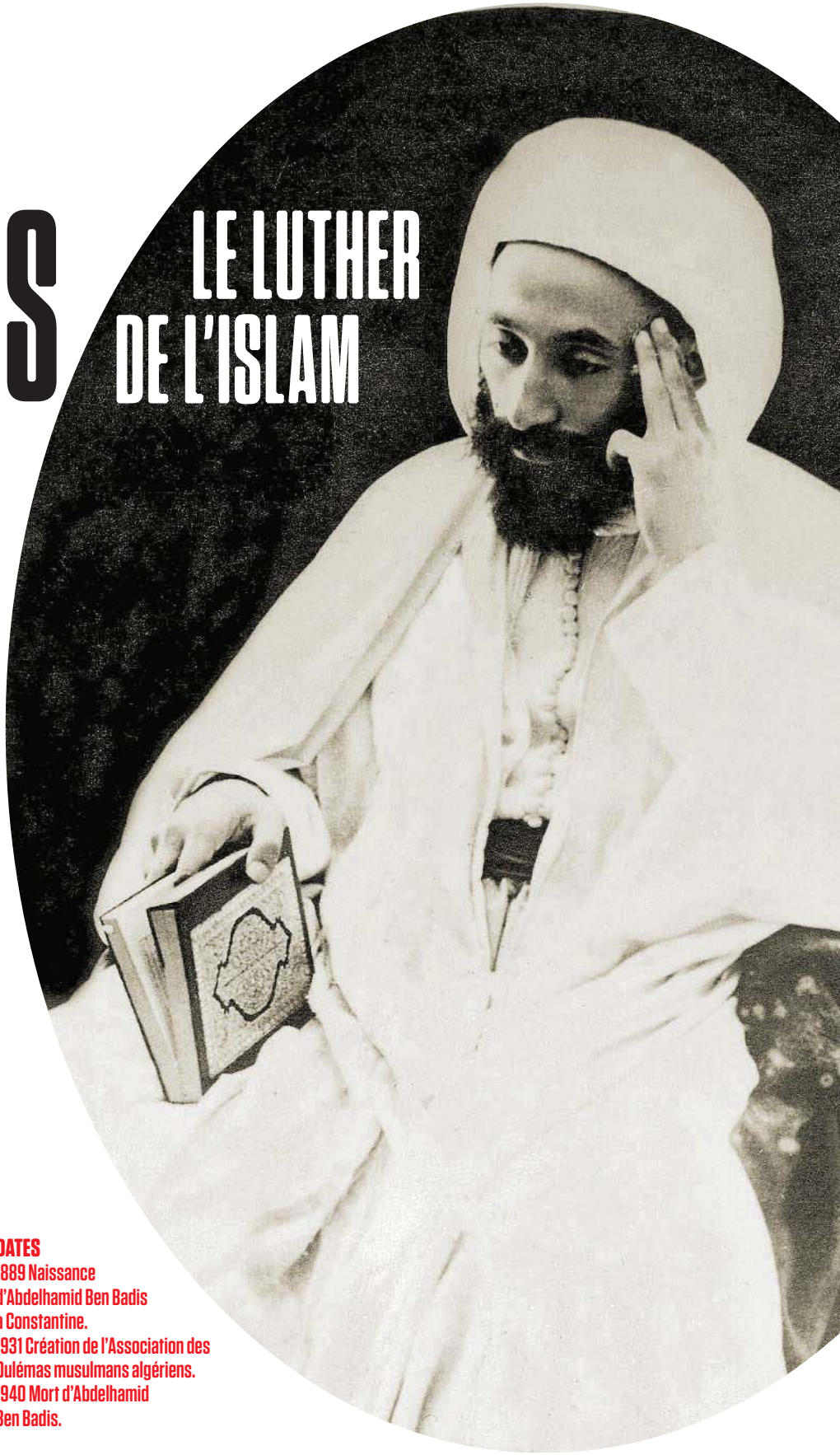

DATES
1889 Naissance d'Abdelhamid Ben Badis à Constantine.
1931 Création de l'Association des Oulémas musulmans algériens.
1940 Mort d'Abdelhamid Ben Badis.

RUE DES ARCHIVES/PVDE

de la République, revendiquant l'égalité politique. Enfin, celui de Ben Badis qui se réclame du culturalisme religieux et qui ne prône pas la rupture ouverte avec le système colonial, mais la réappropriation identitaire, explique l'historien Benjamin Stora. *Messali, Abbas et Ben Badis estiment que la vraie libération de l'homme musulman ne réside pas exclusivement dans un perpétuel affrontement culturel avec la colonisation, mais aussi dans la découverte de son être et de la société dans laquelle il évolue. »*

Lorsque Ben Badis meurt, son prestige et son influence rayonnent dans l'Algérie tout entière. Si le mythe ne se construit qu'après sa mort, il était admiré de son vivant. Ben Badis est une figure du mouvement réformiste algérien. Ce courant religieux, l'*Islah*, qui émerge à la fin du XXe siècle, vise à rompre avec la vision traditionnelle confrérique de l'islam, faite de superstitions et de rituels mystiques tenus pour illicites d'un point de vue doctrinal et arriérés. Ben Badis propose un islam plus pur, proche de celui que pratiquaient les premiers disciples de Mahomet, les « pieux ancêtres », opposé au maraboutisme répandu dans les populations rurales, la grande majorité des Algériens. Les colonisateurs, tout en respectant la foi et les usages des autochtones, tendent vers une francisation de la société algérienne. *« La situation coloniale accentue le sentiment qu'il faudrait atteindre un niveau de modernité qui suppose de s'émanciper des traditions religieuses jugées comme sclérosantes, pour mieux se défendre face à l'atteinte que représente la colonisation »*, explique Charlotte Courreye, auteure d'une thèse sur les réformistes algériens.

Contre ce qu'il considère comme des périls, le conservatisme des croyances ancestrales et la domination culturelle française, Ben Badis regroupe autour de lui, dès les années 1910, un petit groupe de fidèles. Ce fils d'une grande famille bourgeoise et lettrée constantinoise très tôt ralliée à la France estime que l'Algérien doit s'instruire pour mieux s'élever et s'affranchir. Dans l'ébullition sociale et politique qui suit la Première Guerre mondiale, il installe son QG au sein de la Mosquée verte à Constantine, où il crée sa première école libre. Ses disciples enseignent aux jeunes la langue arabe et leur rappellent que la personnalité algérienne est liée, par des siècles d'histoire, à l'islam et l'arabisme, passant sous silence la composante berbère du pays. Il fonde plusieurs publications, étend son réseau d'enseignement, doublé d'associations éducatives, et multiplie les conférences d'exégèse du Coran. Des régions entières sont transformées par la propagande, non sans quelques résistances.

« Ben Badis vise à être une manière de Luther de la religion musulmane », écrit à l'époque un journaliste de l'hebdomadaire socialiste « le Populaire ». Charismatique avec sa tenue blanche, simple malgré son milieu social privilégié, raffiné, pédagogue et investi, il exerce un réel pouvoir de séduction sur ses élèves et sur toute une génération. *« Je fus impressionné par ce visage sans coloration, qui semblait moulé dans la cire. Sur les traits d'une extrême finesse une grande lumière était répandue dont on eût dit qu'elle coulait du double foyer des yeux où brûlait une flamme ardente. Une barbe d'un noir intense rehaussait le teint mat du cheikh. On eût pu croire que le chef religieux s'était évertué à se faire une tête de Christ »*, décrit encore ce journaliste.

Très vite, Ben Badis, bien que se présentant comme apolitique, rencontre l'hostilité de l'administration française irritée par son influence. D'autant que la célébration du centenaire de la colonisation, perçue comme une atteinte à la dignité du peuple algérien, réveille le sentiment d'injustice des réformistes. Le cheikh et ses compagnons sont surveillés de près par les services de liaison. Combien sont-ils ? Que font-ils ? Que disent-ils ? Les rassemblements font l'objet de comptes rendus détaillés. On craint que l'Association des Oulémas soit un foyer de nationalisme, on la soupçonne d'être un adversaire de la présence de la France, l'accusant même d'être l'instrument des propagandes étrangères. Des écoles, qui jusque-là fonctionnaient sans problème, sont fermées, des campagnes pour les discréditer sont lancées.

Ben Badis ne conteste pourtant pas l'autorité des Français, à condition qu'ils ne gênent pas l'épanouissement de la personnalité algérienne dans le cadre religieux et linguistique. Les réformistes sont partisans d'une politique de loyalisme envers le pouvoir, s'attirant les critiques de certains révolutionnaires du Parti du Peuple algérien de Messali Hadj et des communistes français. Ben Badis estime qu'en gagnant la confiance des Français, leurs revendications pour plus de justice et de dignité seront entendues. *« C'est un pragmatique. Il pense que ce serait utopique de faire partir les Français. Il préfère conscientiser une identité musulmane au sein de la France. Ce qui, en fin de compte, conduit à promouvoir l'indépendance nationale »*, souligne Charlotte Courreye.

Conscient des bouleversements qui se préparent en Europe, Ben Badis se montre de plus en plus réservé sur la politique d'intégration menée par les autorités françaises. A sa mort, la rupture entre l'administration et l'Association des Oulémas est consommée. Lorsque la guerre d'indépendance éclate en 1954, les héritiers de Ben Badis se joindront au FLN et donneront ensuite au nouvel Etat nombre d'arguments théoriques et théologiques. Ben Badis et son association ont marqué jusqu'à aujourd'hui la vie politique et religieuse algérienne. Dans les rues d'Alger, les banderoles à l'effigie de Ben Badis, fréquemment mentionné dans les manuels scolaires, trônent désormais au côté des revendications des manifestants qui réclament un changement politique. ■

▼ ***Vue générale de Constantine, ville natale d'Abdelhamid Ben Badis.***

https://www.french-bookys.com

LIBRARY OF CONGRESS

◂ *Des religieuses catholiques avec une classe de jeunes filles à Taguemount Azouz, en Kabylie, vers 1900.*

https://www.french-bookys.com

L'ISLAM SOUS CONTRÔLE

La loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905 ne s'appliquait pas de l'autre côté de la Méditerranée. L'administration y avait organisé le culte musulman

Par **FRANÇOIS REYNAERT**

La question est lancinante dans notre XXIe siècle : comment organiser l'islam, deuxième religion du pays, tout en respectant la liberté des cultes ? Faute de savoir répondre, on pourra au moins rappeler qu'elle ne se pose pas pour la première fois. Quand, en juillet 1830, la France conquiert l'Algérie, elle devient déjà, de fait, un pays partiellement musulman. Et le temps des contradictions face à cette réalité peut – déjà – commencer.

Dans l'« acte de capitulation » que le maréchal de Bourmont fait signer au dey d'Alger, le 5 juillet 1830, il prend l'engagement que *« l'exercice de la religion mahométane restera libre »*. Rapidement, comme nous l'explique le spécialiste Raberh Achi dans l'excellente « Histoire de l'Algérie à la période coloniale » (La Découverte), les autorités, craignant (à raison) que l'islam ne devienne une arme de résistance contre l'occupation, font tout pour le circonscrire. Les *habou* – ces biens inaliénables dont les revenus servent à entretenir les mosquées – sont incorporés au domaine public. Peu à peu, les différents ministres servant le culte, imams, cadis (juges religieux), sont formés sous la surveillance des autorités, et payés par elles – comme c'est le cas pour les autres religions, dans cette France qui vit sous le régime du Concordat (1801-1905).

De par l'acte de capitulation, les musulmans se voient cependant conférer ce que l'on appelle dans le jargon colonial le « statut personnel », c'est-à-dire le droit de se marier, d'hériter, etc., selon leurs mœurs religieuses propres. C'est un « privilège » à double tranchant. Pendant presque toute la période coloniale, ce « statut personnel » servira de base au refus de donner un statut de citoyen de plein droit aux musulmans d'Algérie. Puisqu'ils veulent leur loi à eux, on ne peut les considérer comme des Français…

L'arrivée progressive, à partir des années 1840, de colons européens majoritairement chrétiens va de pair avec la montée en puissance de l'Eglise catholique. Au début de la conquête, par crainte de susciter une réaction violente des populations, les autorités militaires lui ont interdit tout prosélytisme. Cela n'empêche pas quelques hiérarques de former de grands rêves. Charles Lavigerie, nommé archevêque d'Alger en 1867, est hanté par le souvenir de saint Augustin (évêque d'Hippone, actuelle Annaba) et de saint Cyprien de Carthage. Il a pour ambition de faire retourner l'Afrique du Nord au christianisme qui était le sien à la fin de l'Empire romain. Il porte en particulier ses espoirs sur les Kabyles, qu'il voit comme les descendants de ces chrétiens antiques. Pour commencer ce lent travail d'évangélisation, il ouvre des écoles et fonde même deux villages destinés aux orphelins, administrés par les Pères blancs et les Sœurs blanches, les deux ordres missionnaires qu'il a créés. En fait, ses écoles et ses villages forment des hommes et des femmes francisés, totalement coupés du reste de la population. L'expérience tourne court.

L'apogée des rapports tortueux de la France avec l'islam algérien a lieu en 1905. A Paris, fin décembre, une majorité républicaine vote la loi de séparation des Eglises et de l'Etat et décrète advenu le règne de la laïcité, cette magnifique valeur universelle. Cette même majorité a pourtant du mal à lui faire passer la Méditerranée. Pourquoi risquer que le texte ne fasse perdre le contrôle sur une religion toujours redoutée ? L'application de la loi de séparation à l'Algérie est réglée par des décrets de 1907 qui laissent toute latitude à l'administration d'organiser le culte musulman comme elle l'entend. Les imams, par exemple, ne sont plus officiellement salariés. Ils reçoivent des « indemnités temporaires de fonction », ce qui permet de les maintenir sous la coupe du pouvoir. Gambetta avait prévenu quelques décennies plus tôt : *« L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation. »* ■

ADOC-PHOTOS

LE PHALANSTÈRE D'ORAN

➤ *Gravure représentant un phalanstère idéal, en 1848.*

Des disciples du socialiste Charles Fourier ont créé en Algérie la communauté agricole collectiviste la plus aboutie. Retour sur une utopie

***Par* SARAH DIFFALAH**

Nous sommes le 7 avril 1848. Comme chaque année, les disciples de Charles Fourier lèvent leur verre en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de leur maître à penser. Ils sont soixante-douze ce jour-là à l'Hôtel de Rouen d'Alger, réunis autour d'un banquet. Certains sont venus de métropole. Discours, chansons, applaudissements… Les cœurs sont à la joie. Chacun est convaincu que le rêve de Charles Fourier est en train de devenir réalité.

A des centaines de kilomètres de là, dans la province d'Oran, à Saint-Denis-du-Sig, ils ont fondé deux ans plus tôt une communauté collectiviste, considérée comme le projet fouriériste le plus abouti. Né à la fin du XVIIIe siècle, le socialiste utopiste Charles Fourier rêvait de changer le monde. Il voulait inventer une nouvelle société appelée « Harmonie », avec la promesse de bonheur pour tous, corrigeant les effets pervers de l'industrialisation qui appauvrissait, selon lui, les classes laborieuses. Ce penseur, qui inspirera Marx et Engels, imagine alors un lieu de vie idéal lié aux activités agricoles et qui ferait office de laboratoire social. *« Pour Fourier, le travail a une grande valeur. Mais chaque activité étant librement choisie, il est possible de passer d'un emploi à l'autre au bout de deux heures »,* explique Bernard Desmars, maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Lorraine. Cette révolution doit commencer localement avant de se propager sur la planète, avec la création de « phalanges » de 1500 à 2000 habitants vivant dans des fermes modèles, des « phalanstères ». Les premières tentatives, qui ont lieu dans les années 1830 au Brésil et au Texas, tournent court mais l'idée fait son chemin, bien après la mort de Charles Fourier, en 1837. Des journaux, des livres, des conférences diffusent sa pensée.

L'Algérie, tout juste conquise, fait figure de terre promise. *« C'était un idéal, un territoire immense et vierge, avec l'illusion qu'on pouvait tout inventer et être des pionniers »,* souligne l'historien Benjamin Stora. Les fouriéristes considèrent en effet qu'il est difficile d'innover dans le vieux monde européen prisonnier de ses préjugés. Il faut privilégier des « pays neufs », peu peuplés, avec beaucoup de terres disponibles. En 1845, un groupe de bourgeois lyonnais composés de médecins, d'hommes de loi, de commerçants ou encore d'officiers de l'armée décide de traverser la Méditerranée… Le gouvernement français, qui souhaite implanter des colonies dans ce nouveau territoire, propose des terrains.

Sur les bords de l'oued Sig, 3059 hectares sont concédés à l'Union agricole du Sig, une société créée ad hoc qui s'engage à faire venir 300 familles européennes. De grands défrichements sont opérés, des bâtiments sont construits. Objectif : développer la culture du coton et du tabac. Les fouriéristes se préoccupent peu des habitants dont les terres sont confisquées et ne remettent jamais en cause la colonisation. *« Fourier voulait favoriser la mise en culture de la planète afin d'accroître la production pour améliorer le sort de l'humanité. Les peuples les plus en avance, notamment sur le plan technique, devaient utiliser leurs connaissances. Ses adeptes pensaient que le modèle de la phalange allait réunir et mélanger les différentes populations séduites par les avantages de la vie phalanstérienne »,* souligne Bernard Desmars.

Les fondateurs se donnent six ans pour construire une colonie puissante et prospère. Mais les principes utopistes de départ ne résistent pas aux difficultés financières. Au fil des ans, l'entreprise se banalise, perdant son projet social initial. L'expérimentation va nourrir la légende d'une colonisation « pacifique ». Et contribuer à la construction d'une « Algérie française ». ■

Vu sur https://www.french-bookys.com

COSTA LEEMAGE

"IL MANQUERAIT PLUS QU'UN ARABE DEVIENNE PRÉFET"

Ecoles séparées, manque d'établissements, enseignements discriminants… A la veille de l'indépendance, le taux de scolarisation des enfants arabes reste faible

Par **CÉLINE LUSSATO**

Les Kabyles réclament des écoles comme ils réclament du pain. » Lorsqu'en 1939 le jeune reporter Albert Camus arpente la Kabylie, *« cette Grèce en haillons »*, pour ses premiers reportages dans « Alger républicain », les carences du système scolaire l'indignent : manque criant d'écoles, distances interminables à parcourir pour les enfants matin et soir, classes surchargées… Le taux de scolarisation des Algériens musulmans dans ces « écoles gourbis » ne s'élève alors qu'à 8,9% quand il atteint 80% chez les Européens.

Pour Camus, l'enjeu est politique : *« Si l'on veut vraiment d'une assimilation,* écrit-il, *et que ce peuple si digne soit français, il ne faut pas commencer par le séparer des Français »*, mais au contraire fusionner les écoles. *« Alors seulement la connaissance mutuelle commencera. »*

Instrument d'émancipation ou d'assimilation ? Creuset républicain ou reflet d'une société ségréguée ? *« L'Algérie coloniale est une succession d'occasions ratées, y compris concernant l'école,* souligne le démographe Kamel Kateb. *La période la plus intéressante est celle du Second Empire, qui crée en Algérie une école bilingue ouverte à tous, Arabes, Français, etc. »* Mais l'expérience est vite interrompue par l'arrivée de la IIIe République. *« D'une part, la seule langue qui mérite d'exister sur le territoire national pour le nouveau régime est le français et non le breton, le basque… ou l'arabe,* explique Kamel Kateb, *mais, d'autre part, la pression des colons est trop forte. »* Dès lors, le système d'enseignement est entièrement dévolu aux besoins des colons : l'enseignement obligatoire voulu par Jules Ferry ne s'applique pas aux enfants musulmans. Ce n'est qu'au début du XXe siècle qu'un recteur, Charles Jeanmaire, se soucie de leur scolarisation et affronte les réticences toujours vives des Français. Il argumente sur le même terrain que ces

bookys.com

◂ *Des écoliers dans leur salle de classe, en Kabylie (vers 1890).*

▲ *Dans l'Algérie française de la fin du XIXe siècle, seule une infime minorités des enfants musulmans sont scolarisés (photo prise à Alger en 1899).*

derniers – les affaires – en leur démontrant l'utilité d'une main-d'œuvre plus éduquée. Et il parvient à ses fins : les premières écoles indigènes sont créées. Faute de moyens suffisants, ces écoles ne réuniront toutefois jamais plus de 17% des enfants scolarisables.

La demande est pourtant de plus en plus pressante. *« Alors que la plus légère intempérie était prétexte à mon arrière-grand-père pour faire manquer l'école à son fils, mon père, avec tous ceux de son village, attaquait allègrement par les jours de neige la piste de montagne qui grimpait vers l'école »*, raconte dans ses Mémoires l'homme politique Sadek Hadjerès, élève dans les années 1930 de l'école primaire supérieure de Tizi Ouzou. Ni les conditions d'accueil précaires ni les manuels scolaires dévalorisants ne découragent les élèves. Depuis 1909, les enfants travaillent notamment avec l'ouvrage de Soualah et Salomon, dont les textes rappellent les mentalités coloniales : *« Le Français dort dans un lit, l'Arabe dort sur une natte. »* Ou encore : *« Les labours des Français sont mieux faits que ceux des Arabes. » « De 1800 à nos jours, l'histoire se résumait ainsi : toute la barbarie et le fanatisme de notre côté, tout l'héroïsme, toute l'humanité du côté des nouveaux venus et de leur système. Nous éprouvions un mélange de honte et d'irritation, de désarroi et de colère »*, raconte Sadek Hadjerès.

Il faut attendre l'après-guerre pour qu'enfin le système scolaire soit unifié, en 1948, et que les classes accueillent les élèves, quelles que soient leurs origines. Les colons s'inquiètent : ils n'ont pas oublié les conséquences du décret Crémieux octroyant la citoyenneté française aux juifs d'Algérie en 1870. En permettant la scolarisation de leurs enfants dans les écoles européennes, le texte ouvre la voie à une possible réussite des populations indigènes. Les Européens craignent pour les futurs emplois de leur progéniture. *« Dans mon enfance on entendait cette blague : "Il manquerait plus qu'un Arabe devienne préfet !"*, raconte Kamel Kateb. *Bien sûr, le fond raciste est très fort. Même à mon époque, quand nous fréquentions les mêmes écoles, nous vivions seulement côte à côte. Nous avions chacun nos activités, nos équipes de foot… J'avais un copain un peu plus âgé qui était ami avec un Français. Un jour, son camarade l'invite chez lui après l'école. En arrivant, celui-ci crie à sa mère : "Maman je ramène un copain, il est arabe, ne t'inquiète pas !" »*

Reste que les élèves arabes saluent parfois le dévouement à leur endroit de certains instituteurs venus de la métropole. L'écrivaine Mireille Nicolas cite dans un recueil de témoignages (1) son père, instituteur à l'école Marceau de Sidi Bel Abbès : *« On ne faisait aucune distinction entre les élèves. On les aimait tous. Mais sur les trente, je n'avais que six petits Arabes. »* Les hommages à l'implication des instituteurs, à leur engagement républicain, ne manquent pas. Parfois, un simple souvenir fugace vient enrichir une œuvre, comme dans « la Maison de lumière » (Albin Michel), de Nourredine Saadi, celui de Mme Jevakini (en réalité Mme Giovacchini) : *« Le souvenir de mon institutrice de CE1, à l'école Voltaire de Constantine, me revient souvent lorsque je pense à mes premiers jours d'école indigène. »*

Les instituteurs sont tiraillés en permanence. *« C'est un corps de fonctionnaires formés à l'école normale, à la fois censés incarner le rôle du maître, instruire les enfants, distiller les valeurs républicaines, mais censés également suivre les directives de l'Etat, un Etat colonial »*, explique Kamel Kateb. Et que dire de la place des maîtres indigènes… *« Mais que suis-je, Bon Dieu ? Se peut-il que, tant qu'il existe des étiquettes, je n'aie pas la mienne ? Qu'on me dise ce que je suis ! »*, écrit dans son journal en 1956 l'écrivain Mouloud Feraoun, cet instituteur, fils de paysans pauvres de Kabylie, formé à l'école normale et devenu inspecteur des centres sociaux. Feraoun sera assassiné avec cinq de ses confrères par l'OAS le 15 mars 1962, à quatre jours de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. ■

(1) « A l'école en Algérie. Des années 1930 à l'indépendance », éd. Bleu autour.

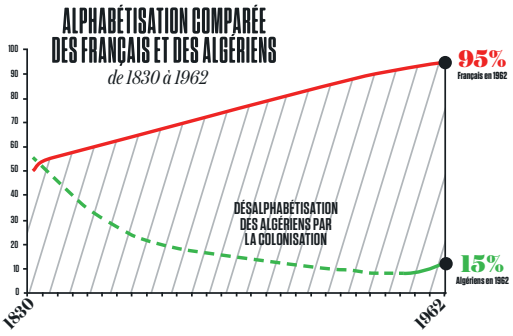

Source : https://journals.openedition.org/insaniyat/14852

Vu sur https://www.french-bookys.com

Vu sur https://www.french-bookys.com

▲ *Vignes, céréales, fruits, légumes... la colonie algérienne est un grenier agricole. Les richesses de ses sols et sous-sols sont exportées pour un montant annuel moyen de 4 milliards de francs.*

➤ *Gaston Doumergue, président de la République, arrive à Alger le 5 mai. Il va inaugurer à Boufarik, dans la plaine agricole de la Mitidja, une stèle célébrant les héros de la conquête et les colons qui travaillent la terre.*

➤ *Des délégations d'Algériens sont envoyées à Paris. Cinq millions et demi d'indigènes fournissent à la France une main-d'œuvre bon marché. Les usines métropolitaines emploient 200 000 ouvriers.*

COLL. GALDOC-GROB/KHARBINE-TAPABOR

▲ *Les affiches publicitaires du centenaire valorisent les « richesses » de l'Algérie. Dans un pays qui compte 1 000 kilomètres de côtes, à vingt heures de la métropole, le port d'Alger favorise les échanges commerciaux.*

www.french-bookys.com

➤ *Surnommée la « Californie africaine », l'Algérie est une terre de tourisme pour la bonne société internationale. Plus de 50 000 visiteurs accostent chaque année sur ses côtes.*

▲ *Le centenaire vise à montrer à la métropole l'hypothétique adhésion des Algériens à la « mère patrie ». Ces chefs de tribu vaincus sont obligés de défiler à Paris pour le 14 juillet.*

KEYSTONE-FRANCE, GAMMA-RAPHO – WWW.BRIDGEMANART.COM – GUSMAN/LEEMAGE